



INFORMATIONS

OUVERTURE DU BUREAU DU GREFFE COMMUNAL ET CONTRÔLE DES HABITANTS

Jusqu'au 24 août 2020, le **greffe sera ouvert uniquement sur rendez-vous**.

En cas de besoin, vous voudrez bien soit nous écrire ou nous faire un mail à commune@ogens.ch. Nous nous efforcerons d'y répondre au plus vite.

Merci de votre compréhension.

Dès le 24 août 2020, les horaires d'ouverture du bureau communal seront les suivants :

Lundi 18h45 à 20h00

Jeudi 9h00 à 11h00

MANIFESTATION 1^{ER} AOÛT – ANNULATION

Nous avons décidé de renoncer à la manifestation du 1^{er} août, pour cette année. Les mesures sanitaires à appliquer en lien avec la pandémie Covid-19 sont en cause.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir pour l'édition 2021.

CANICULE

« Les personnes âgées ont besoin d'attention, d'aide et de surveillance particulières. Il importe que l'assistance et la protection de la santé destinées aux aînés soient planifiées ».

Si vous avez besoin de soutien ou si vous connaissez une personne qui nécessite une surveillance, nous vous prions de contacter dès que possible la Municipalité.

En effet, celle-ci peut organiser une assistance ou activer une structure de mise en place au niveau cantonal.

Il en va de même pour les nourrissons et les enfants en bas âge. Prenons soin d'eux en redoublant d'attention à leur égard !

Hotline cantonale pour la population : 021/316 54 54 (conseil, information et orientation)
En présence de signaux d'alerte : médecin traitant ou 0848 133 133

PISCINES

Afin d'éviter toute pollution des cours d'eau, tout apport de produit de traitement de l'eau (chlore, brome) doit impérativement être arrêté au minimum 48 heures avant de vider le bassin.

TRAVAUX EXTERIEURS COMMUNAUX

La Municipalité est à la recherche d'une personne pour des travaux extérieurs d'entretien. Travail rémunéré à l'heure de commune.

En cas d'intérêt, merci de nous faire part de votre candidature par courrier ou à l'adresse mail commune@ogens.ch. Pour tout renseignement, Monsieur Claude-Alain Martin se tient à votre disposition au 077/465.46.55.

DEFIBRILLATEUR

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un défibrillateur est maintenant à disposition à l'extérieur du bâtiment communal.

Nous allons mettre en place une séance de formation accessible à tous les habitants dès que la situation sanitaire le permettra. Cet instrument est prévu pour être utilisé sans formation préalable, mais vous trouverez en lien sur le site de la commune une vidéo montrant son fonctionnement.

PARCOURS OFEV



Afin que les familles puissent amener une touche didactique à leur promenade en forêt, un parcours imaginé par l'OFEV a été mis en place, ce dernier forme une boucle dans le bois entre Ogens et Correvon. Vous trouverez un panneau informatif et des coupons de participation au chemin du petit Bâle.

LA NUIT DES PERSEIDES – 12 AOÛT

Chaque année, dans la nuit du 12 au 13 août, la pluie d'étoiles filantes des Perséides atteint son apogée. On parle de 200 étoiles filantes à l'heure. Idéal pour faire des vœux ou simplement s'émerveiller.

Malheureusement, notre éclairage artificiel nous masque ce spectacle. La Voie lactée est à peine visible, la plupart des étoiles invisibles.

De ce fait, la Municipalité a décidé de prendre part au projet de l'Association Perséides qui consiste à éteindre l'éclairage public lors de cette nuit.

Nous vous souhaitons une belle période estivale !

La Municipalité

